



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	Championnat Départemental 63 Adulte de Simple
N° de dossier Poona :	2404477
Club ou comité organisateur du tournoi :	Comité 63
Lieu de la compétition :	Gymnase du Caméléon à Pont du Château

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			Départemental / Comité		
2) La compétition se déroule du :	03/05	2025	au	03/05	2025

3) Dans : salle(s) et sur terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de à

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH	oui	SD	oui	DH	non	DD	non	Mx	non
----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

--

9) Chaque joueur peut participer à maximum : discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	18/04	2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	110	pour l'ensemble de la compétition
Une liste d'attente sera établie	pour l'ensemble de la compétition en cas de surnombre selon les critères suivants :	
Critère 1 - Date d'inscription		
Critère 2 - Meilleur CPPH		
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)		
adresse mail :		
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29060	
adresse postale :		
15) Le joueur devra être licencié	à la date limite des inscriptions	
16) Les droits d'engagement sont de :		
1 tableau	10	2 tableaux
Par équipes		3 tableaux
17) Le paiement se fera	par club uniquement	
18) Le paiement est à effectuer		
Une facture sera envoyée aux clubs		
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	17/04	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	19/04	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Le joueur sera remplacé par un joueur en liste d'attente et s'il n'y a pas de liste d'attente les poules et les tableaux seront refaits dans la mesure du possible.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	DTL 82
Le volant de référence plastique sera	Mavis 500

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute

- 32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Il s'agit du championnat départemental adulte ouvert aux catégories minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans

Le juge arbitre adjoint sera Maryline FAURE

Le GEO sera Jérôme BIGAY

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail, en précisant en objet championnat adulte de simple à : competitionscomite63@gmail.com

